



Randonnée de : **ODOS**

Le 10 / 05 / 15

(merci de remplir avec un maximum de lisibilité les champs ci-dessus et ci-dessous)

Bulletin d'Inscription

Nom : Club:

Prénom : Année de naissance :

N° : Rue :

Ville : CP : Tél :

Nouveauté 2015 : La Carte de Fidélité

Lors de votre inscription a une des randonnées du challenge NR, une carte de fidélité à code barre vous sera remise. Lors de vos autres participations il vous suffira de présenter cette carte à l'inscription. Vous n'aurez plus de bulletin à remplir.

Plus de renseignement sur le site **ADVTT65**

Parcours choisi : Vtt : km / Marche : km

Pas de gobelets jetables aux ravitaillements, pensez à prendre le vôtre à l'inscription

Règlement:

-Signé une fois, lors de la remise de la carte de fidélité, le présent règlement est applicable à l'ensemble des randonnées comptant pour le Challenge NR

-Une autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs.

-Les circuits empruntent des voies ouvertes à la circulation, il n'y aura aucun chronométrage, chaque participant est tenu de respecter le code de la route.

-Les concurrents ne doivent pas s'engager sur des circuits dont le kilométrage dépasse leur capacité physique.

-Chaque participant s'engage :

- à respecter la nature (en évitant de souiller de déchets quelconques, en restant sur les limites des parcours balisés).

- à respecter les autres randonneurs (quel qu'ils soient, cavaliers, piétons, etc...) en faisant preuve de courtoisie, en maîtrisant sa vitesse, en cédant au

besoin le passage, en évitant de prendre des risques inconsidérés pouvant mettre autrui en péril.

-Les kilométrages annoncés sont approximatifs. Les organisateurs se réservent le droit de modifier les horaires et les tracés pour des raisons de sécurité.

-Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de vol ou de détérioration de matériel survenus avant, pendant ou après la manifestation.

-Les participants acceptent du fait de leur inscription la diffusion dans la presse et l'exploitation à titre gratuit des photos prises pendant la manifestation qui demeureront la propriété de l'organisateur. Ces photos pourront être utilisées à des fins promotionnelles ou de communication.

-Le port du casque est obligatoire

-La participation à la randonnée se fera sous l'entière responsabilité des participants, avec renonciation à tout recours contre les organisateurs, quel que soit le dommage subi ou occasionné.

-Les concurrents licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance de leur licence, les concurrents non licenciés devront s'assurer individuellement.

-Je confirme avoir été informé (conformément à l'article L 321-4 du code du sport) de l'intérêt à bénéficier de garanties individuelle accident couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer.

Je soussigné Mr _____ reconnais avoir pris connaissance du règlement de cette épreuve et dégage la responsabilité des organisateurs en cas de défaillance physique de ma part.

A : Le : / / Signature :

(pour les mineurs signature des parents)